

---

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

---

Réunion du 19/11/18

**Présents** : MM. J-P LEDUC (Président) , M. P. ALEXANDRE, Mme RUPERT, M. H. SOULE Y. AVOIRTE (CD), L. JOUBERT,

**Absents excusés** : M. H. SOULE M. PANARIELLO

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## COURRIERS

### U19

#### **COURRIER DE LA LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE**

Extrait du procès verbal de la réunion de la commission Régionale de discipline du 07/11/2018, nous informant d'une suspension de terrain d'un match ferme et un match avec sursis à l'équipe U19 1 de LIMAY.

**La commission décide d'appliquer cette suspension au match du 10/02/2019 suivant l'article 40.7 du RS**

**U19 D2-A DU 10/02/2019**

**53350.2 LIMAY ALJ 1 /ROSNY/SEINE CSM 1**

#### **510192 CROISSY US**

Le club va accueillir au moins 4 équipes nationales de football dans son complexe pour la Coupe du Monde Féminine 2019. Il a donc été décidé au niveau communal que :

√ le terrain d'honneur sera inaccessible à partir du 1er Avril 2019 pour une mise aux normes.

√ Suivra une fermeture partielle du site à partir du 25 Mai 2019.

Le club de CROISSY demande donc, dans la mesure du possible, de pouvoir faire une inversion de match pour ceux qui auront lieu à

domicile à partir du mois d'Avril 2019.

**La Commission vous demande de fournir la liste des matches concernés et de prendre contact avec les clubs adverses pour connaître les possibilités d'inversion.**

## VETERANS

#### **550705 PORTUGAIS D'AUBERGENVILLE ACRE**

L'équipe CDM évoluant en R3 poule A, fait remarquer un problème d'alternance avec l'équipe B des Vétérans d'AUBERGENVILLE. En effet sur 3 dates (02.12.18 / 31.03.19 / 19.05.19) il y a 3 matchs de programmés sur 2 terrains seulement.

**La commission décide d'inverser les matches suivants :**

**VETERANS D3 A DU 02/12/2018**

51048.1 AUBERGENVILLE FC12 / VILLENES ORGEVAL11

devient

VILLENES ORGEVAL 11 /AUBERGENVILLE FC 12

Le match 51048.2 devient AUBERGENVILLE FC 12 / VILLENES ORGEVAL 11

**Pour les matches du 31/03/2019 l et 19/05/2019 la commission se positionnera ultérieurement.**

#### **517863 VAUXOISE ES**

Suite à une manifestation extra sportive, à laquelle le club participe tous les ans dans le département du Jura avec le groupe des Vétérans, demande de VAUXOISE pour décaler les 2 matchs de Vétérans suivants:

**D4-A DU 17/03/2019**

51144.2 CONFLANS PORTUGAIS 11 / VAUXOISE ES 11

**D5-B DU 17/03/2019**

51499.2 VAUXOISE ES 12 / ST GERMAIN EN LAYE 11

**La Commission demande un document d'engagement officiel.**

### U17

#### **502858 HOUILLES AC**

En raison de la finale départementale de la Coupe Gambardella et du match Seniors D1 sur le terrain d'honneur et de 2 matchs U17 sur le terrain synthétique, demande de HOUILLES AC pour reporter le match à une date ultérieure.

**U17 D2-B**

52269.1 HOUILLES AC 1 / ELANCOURT OSC 1

**La Commission décide de reporter cette rencontre au 13/01/2019.**

## DEMANDES

### SENIORS

D2-A DU 30/09/2018

**50079.1 MONTIGNY/BTX AS 1 / TRAPPES ES 2**

Demande de MONTIGNY pour jouer ce match le 16/12/2018 à 15h stade de la COULDRE 1 à MONTIGNY.  
En attente de l'accord écrit de TRAPPES avant vendredi 16/12/18 à 12h.

### VETERANS

D5-B DU 02/12/2018

**51535.1 MAISONS-LAFFITTE FC 12 / VERNEUIL FOOT 12**

En raison de 2 rencontres Vétérans à domicile, demande de MAISONS-LAFFITTE pour inverser la rencontre des Vétérans D5.  
En attente de l'accord écrit de VERNEUIL.

### U17

D4-C DU 14/04/2019

**52540.2 FOURQUEUX FOOT OMS 1 / FEUCHEROLLES USA 2**

Demande de FOURQUEUX d'avancer la rencontre au 25/11/2018 car les clubs sont exempts et le terrain est disponible.  
En attente de l'accord écrit de FEUCHEROLLES avant vendredi 23/11/18 à 12h.

D4-D DU 25/11/2018

**52613.2 RAMBOUILLET YVELINES 2 / MONTFORT FC 1**

Demande de RAMBOUILLET d'inverser la rencontre car le terrain du Vieux Moulin n'est pas disponible.  
En attente de l'accord écrit de MONTFORT avant vendredi 23/11/18 à 12h.

### FUTSAL

D2 DU 24/11/2018

**58774.1 CHANTELOUP LES V. US 2 / HERCULES FUTSAL C 2**

Demande de HERCULES pour jouer ce match le 1er décembre.  
La commission ne peut accéder à votre demande CHANTELOUP ayant déjà un match le 1er décembre.  
Le match, objet de la demande est maintenu au 24/11/2018.

### COUPE COMITE VETERANS

POULE UNIQUE DU 21/11/2018.

**55227.1 ECQUEVILLY EFC 12 / ACHERES CS 12**

La commission dit match à jouer à ACHERES à 20H.

### COUPE DES YVELINES U15

POULE UNIQUE DU 24/11/2018

**58848.1 MAUREPAS AS 1 / ST GERMAIN EN LAYE 1**

Pour des raisons professionnelles (astreinte à la ville), demande de MAUREPAS pour jouer ce match à 16h.  
En attente de l'accord écrit de ST GERMAIN EN LAYE avant vendredi 23/11/18 à 12h.

## DEMANDE MODIFICATION ANNUELLE

### FOOT LOISIR + 45 ANS

**500731 MAULOISE US**

En raison d'une indisponibilité de terrain les Vendredis, demande de MAULOISE pour recevoir les rencontres les Lundis à 20h30.

La Commission donne son accord.

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

### VETERANS

D5-A DU 4/11/2018

**51414.1 PORCHEVILLE FC 12 / BOUAFLE-FLINS ENT. 11**

Pris note du rapport de PORCHEVILLE. La commission décide de ne pas sanctionner.

### U19

D3-B DU 21/10/2018

**54094.1 ETANG ST NOM ES 1 / AUBERGENVILLE F.C. 2**

Après rappel et non réception de rapport, la commission sanctionne selon l'annexe 2 des RS du D.Y.F. l'équipe de ETANG ST NOM d'une amende de 20 € (non production d'un rapport demandé par une commission) et sanctionne selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. l'équipe de ETANG ST NOM d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D2-A DU 21/10/2018

ERRATUM (IL S'AGIT DE LA CATEGORIE U19)

53346.1 MONTESSON U.S. 1 / GARGENVILLE/MEZIERES 1

Après rappel et non réception de rapport, la commission décide Amende aux 2 clubs 20€ (annexe 2 des RS du D.Y.F.)

Motif : non production d'un rapport demandé par une commission).

1ère infraction : avertissement et amende 30€ à MONTESSON US

1ère infraction : avertissement et amende 30€ à GARGENVILLE STADE.

U17

D2-B DU 11/11/2018

52259.1 CLAYES SS/BOIS U.S.M 1 / CHATOU AS 1

Pris note des rapports de LES CLAYES et de CHATOU. La commission, sanctionne selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. l'équipe de LES CLAYES d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U15

D3-B DU 10/11/2018

52843.1 VERSAILLES 78 FC 4 / VALLEE 78 F.C. 1

Pris note des rapports de VERSAILLES et de VALLEE 78 La commission, sanctionne selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. l'équipe de VALLEE 78 d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

## DEMANDE DE RAPPORT

### VETERANS

D5-C DU 11/11/2018

51584.1 PORT MARLY C.S. 11 / MARLY LE ROI U.S. 12

Pris note du rapport de PORT MARLY. La commission demande à MARLY LE ROI un rapport sur la non utilisation de la FMI 1° RAPPEL.

U15

D5-D DU 10/11/2018

55114.1 VERSAILLES JUSSIEU 1 / BAILLY NOISY SFC 3

La commission demande au club de VERSAILLES JUSSIEU un rapport sur la non utilisation de la FMI.

## CRITERIUM DU LUNDI SOIR

54330.2 DU 12/11/2018

OVILLOISE 2 / ACHERES C.S. 1

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation des la FMI.

## FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE UNIQUE DU 14/11/2018

54922.1 USBS EPONE 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation des la FMI.

## FUTSAL

D2-U DU 15/11/2018

58762.1 C.B.P.S. 78 1 / CHANTELOUP LES V

La commission demande à CHANTELOUP LES VIGNES un rapport sur la non utilisation des la FMI.